PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le jeudi 16 septembre 2021, à 8 heures 30, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} et MM. les Stéphane Giard Jean-Luc Nappert conseillers Julie Bourdon Jocelyn Dupuis Alain Lacasse Denyse Tremblay Robert Riel Éric Duchesneau Robert Vincent Catherine Baudin

formant le quorum sous la présidence du maire, M. Pascal Bonin.

Sont également présents : l'assistante-greffière, Me Joannie Meunier et le directeur général, M. Michel Pinault.

Dépôt Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de l'assistante-greffière indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2021-09-0802 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay appuyé par le conseiller Éric Duchesneau

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0803 Autorisation – Enrobés bitumineux – Augmentation du montant du bon de commande numéro 2021000847

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des travaux publics, sous le numéro TP-2021-016;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles dans les budgets opérationnels ainsi qu'au programme triennal d'immobilisations (PTI);

CONSIDÉRANT qu'aucune enveloppe budgétaire supplémentaire n'est requise; et

CONSIDÉRANT l'application de la clause d'indexation du bitume au contrat numéro 2021000847;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Éric Duchesneau appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

d'autoriser l'augmentation du bon de commande numéro 2021000847 concernant la fourniture d'enrobés bitumineux dans différents projets de réfection de chaussée, d'un montant de 497 711,00 \$ plus taxes applicables, pour un montant total de 1 434 211,00 \$ plus taxes applicables, payable à même

le Fonds des dépenses en immobilisations, projet numéro 80721.5, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 349-2021, en date du 10 septembre 2021.

Que le directeur du Service des travaux publics, ou en son absence, son remplaçant, soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0804

Autorisation - Travaux de maçonnerie et remplacement de fenêtres à l'Escale

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des travaux publics, sous le numéro TP-2021-015;

CONSIDÉRANT que les travaux sont nécessaires afin de maintenir l'Escale en bon état;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Jocelyn Dupuis

appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

d'autoriser deux (2) transferts budgétaires dont un (1) au montant de 115 000,00 \$ du projet numéro 80221.1 et l'autre au montant de 59 000,00 \$ du projet numéro 80621.2, vers les projets numéros 80621.5 et 80621.8, le tout à même le Fonds des dépenses en immobilisations; et

de décréter les travaux de maçonnerie et de remplacement de fenêtres à l'Escale qui seront réalisés selon la disponibilité des matériaux, lesquels engendrent une dépense additionnelle de 186 000,00 \$ plus taxes applicables, en immobilisations, projets numéros 80621.5 et 80621.8, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 350-2021, en date du 10 septembre 2021, le tout payable à même le Fonds des dépenses en immobilisations.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0805

Autorisation – Demande d'aide financière – Projet d'intervention jeunesse – Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des loisirs, de la culture et du développement social, sous le numéro ASC-2021-089;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité jeunesse lors de sa rencontre du 31 août 2021;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Julie Bourdon

appuyé par le conseiller Robert Riel

d'accorder, pour l'année 2021, une aide financière à l'organisme Centre de pédiatrie sociale de la Haute-Yamaska, au montant de 42 900,00 \$ pour la réalisation d'un projet d'intervention en jeunesse. Les termes et conditions du versement de cette aide demeurant à être discutés avec le Service des loisirs, de la culture et du développement social, laquelle aide financière est payable à même le Fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 351-2021, en date du 13 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0806

Autorisation – Championnat régional scolaire de Cross-country – Parc Terry-Fox – 16 et 17 octobre 2021

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des loisirs, de la culture et du développement social, sous le numéro ASC 2021-080;

CONSIDÉRANT qu'un tel événement favorise l'activité physique chez les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la promotion et la réalisation d'activités en saines habitudes de vie est une priorité de la politique jeunesse;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard

appuyé par le conseiller Alain Lacasse

d'autoriser la tenue du Championnat régional scolaire de cross-country au parc Terry-Fox, les 16 et 17 octobre 2021 entre 8 h et 17 h, selon les mesures sanitaires établies par la Santé publique; et

d'autoriser la fourniture des services municipaux nécessaires à la présentation de cet événement, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 3 500,00 \$, payable à même le Fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 352-2021, en date du 13 septembre 2021;

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0807

Autorisation – Marche mondiale pour la justice climatique – Les Ami.e.s des boisés de Granby – 24 septembre 2021

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des loisirs, de la culture et du développement social, sous le numéro ASC-2021-090;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Catherine Baudin

appuyé par le conseiller Éric Duchesneau

d'autoriser la tenue de la Marche mondiale pour la justice climatique le 24 septembre 2021 dans les rues de Granby selon le trajet convenu, entre 14 h et 16 h, selon les mesures sanitaires établies par la Santé publique;

d'autoriser la fermeture des rues suivantes afin de suivre le trajet proposé conjointement avec le Service de police:

- Départ du Cégep sur la rue Saint-Joseph;
- Rue Saint-Joseph à gauche jusqu'à Principale;
- Rue Principale à droite jusqu'à la rue Dufferin;
- Rue Dufferin à gauche jusqu'à la rue Élizabeth;
- Rue Élizabeth à droite jusqu'à la rue Lorne; et
- Rue Lorne à droite pour arriver au.pParc Victoria par en arrière; et

d'autoriser la fourniture des services municipaux nécessaires à la présentation de cette activité, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 1 200,00 \$, payable à même le Fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 353-2021, en date du 14 septembre 2021;

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0808

Autorisation – La Grande Marche de Granby – Le Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL) – 16 octobre 2021

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des loisirs, de la culture et du développement social, sous le numéro ASC-2021-091;

CONSIDÉRANT l'aspiration de la Ville d'être une communauté en santé en adoptant de saines habitudes de vie et d'influencer positivement la santé de ses citoyennes et de ses citoyens par la mise en place et la promotion d'activités mettant de l'avant de l'activité physique et la mobilité active dans des lieux de rassemblement et de socialisation.

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Alain Lacasse

appuyé par le conseiller Robert Riel

d'autoriser la tenue de l'événement La Grande Marche de Granby le 16 octobre 2021, de 8 h à 13 h, incluant le montage du site au parc Daniel-Johnson et dans les rues de Granby, conditionnellement au trajet à être déterminé;

d'autoriser l'utilisation du parc Daniel-Johnson pour le rassemblement des marcheurs, et ce, selon les mesures sanitaires établies par la Santé publique;

d'autoriser la présence de chiens en laisse dans le parc Daniel-Johnson et les rues selon le trajet déterminé;

d'accorder à l'organisme Le Grand Défi Pierre Lavoie une aide financière au montant de 3 000,00 \$; et

d'autoriser la fourniture des services municipaux nécessaires à la présentation de l'événement, conditionnellement aux recommandations et estimations de Granby Multi-Sports et des Services de police, des incendies et des travaux publics, toutes dépenses étant payables à même le Fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 354-2021, en date du 14 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0809

Avis de motion – Dépôt du projet de règlement modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 visant le micropuçage des chats et des chiens

CONSIDÉRANT l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Le conseiller Jean-Luc Nappert donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 visant le micropuçage des chats et des chiens.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement général numéro 0047-2007 visant le micropuçage des chats et des chiens ».

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0810

Avis de motion – Dépôt du projet de règlement visant à accorder une subvention pour le micropuçage des chats et des chiens

CONSIDÉRANT l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Le conseiller Jean-Luc Nappert donne avis qu'il, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à accorder une subvention pour le micropuçage des chats et des chiens.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement visant à accorder une subvention pour le micropuçage des chats et des chiens ».

Toutes dépenses étant payables à même le Fonds d'administration, tels qu'en font foi les certificats du trésorier numéros 001-2022, 001-2023 et 001-2024, en date du 14 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

2021-09-0811 Période de questions des citoyens et des citoyennes

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

2021-09-0812 **Levée de la séance**

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent

appuyé par la conseillère Julie Bourdon

de lever la séance. Il est 8 h 37

Adoptée à l'unanimité

Pascal Bonin, maire Meunier, assistantegreffière